Résolution adoptée
Séance plénière du 28 octobre 2026

XXe Sommet de la Francophonie : le CESE soutient le rôle des Outre-mer dans leurs bassins régionaux et l'implication de leurs sociétés civiles au sein de l'espace francophone

Déclaration du groupe Familles

Cette résolution prolonge les travaux du CESE déjà menés. Elle donne corps à une recommandation constante : faire des territoires ultramarins des acteurs clés de la Francophonie.

Leur rôle est stratégique. Les Outre-mer placent la France au contact direct de nombreux pays et participent au rayonnement de la Francophonie. Dans le Pacifique, région très largement anglophone, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna en portent les valeurs.

Ils sont aussi une richesse culturelle et linguistique exceptionnelle : Cette diversité, marqueur fort de la Francophonie, est un atout pour dialoguer avec leurs voisins. Ce patrimoine se transmet d'abord au sein des familles, puis grâce aux associations et à l'éducation populaire : c'est ce lien entre les générations qu'il faut aussi soutenir.

Enfin, les Outre-mer sont particulièrement exposés au changement climatique, comme les petits États insulaires et de nombreux membres de l'OIF : Le cyclone Chido à Mayotte l'a douloureusement rappelé, et les associations ont alors été en première ligne pour héberger et accompagner les familles. Leur expérience de l'adaptation et de la résilience doit être partagée dans l'espace francophone.

Pour le groupe Familles, les propositions de la résolution convergent vers une même ambition : que la Francophonie améliore le quotidien des familles ultramarines.

Cela commence par les jeunes, souvent durement touchés par le chômage. Nous soutenons pleinement la création d'un dispositif francophone de mobilité et de coopération fondé sur la réciprocité, ainsi que la formation et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes : partir pour apprendre, revenir pour entreprendre.

Cela passe aussi par les familles. D'un territoire à l'autre, les réalités diffèrent, mais les préoccupations se rejoignent : la santé des jeunes et la santé mentale, le vieillissement, les violences faites aux femmes et aux enfants. Les coopérations francophones devraient permettre d'y répondre.

9, place d'Iéna – 75775 PARIS CEDEX 16 · 01 44 43 60 00 · communication@lecese.fr

Cela repose enfin sur celles et ceux qui font vivre ces coopérations au quotidien : les associations, dont les associations familiales, et plus largement les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il est important qu'ils soient associés aux travaux de la Francophonie économique, et soutenus par des financements pluriannuels.

Le Groupe Familles a adopté la résolution.

9, place d'Iéna – 75775 PARIS CEDEX 16 · 01 44 43 60 00 · communication@lecese.fr